



## La Communauté de Communes Alpes d'Azur recherche un

### Chargé de mission Réfèrent accueil des enfants en situation de handicap Service Animation – Enfance - Jeunesse

#### Contrat à Durée Déterminée d'une durée d'un an

Grâce au soutien de la Caisse des Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, la Communauté de Communes Alpes d'Azur recrute un chargé de mission, réfèrent de l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de son service enfance jeunesse.

Le poste à temps non complet (20h hebdomadaire annualisées) est basé sur la commune de Puget-Théniers. Il implique une mobilité sur l'ensemble du territoire intercommunal.

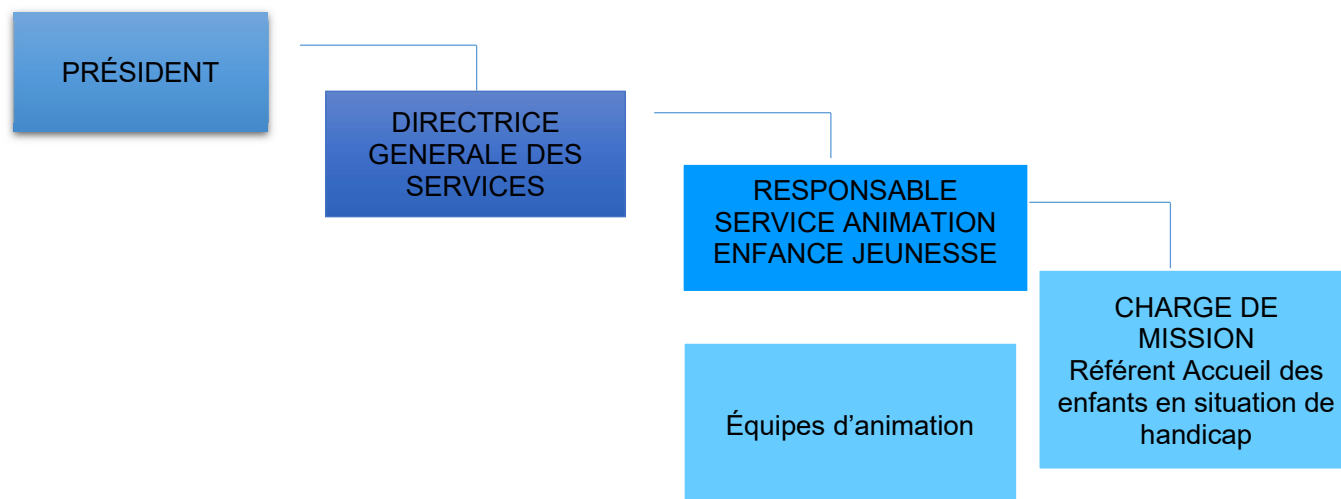
Le candidat peut également se positionner sur le poste « Coordinateur du projet de la récolte à l'assiette ». Un temps complet sur ces deux missions peut être proposé.

#### LES MISSIONS GENERALES

- ✓ Coordonner la politique d'accueil des enfants en situation de handicap dans l'ensemble des accueils du territoire (Accueils de loisirs extrascolaires, périscolaires, pause méridienne, EAJE, ...)
- ✓ Accompagner les familles dans l'accès aux modes de gardes des enfants
- ✓ Soutenir les structures et les équipes d'animation dans l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils

#### LES LIAISONS HIERARCHIQUES ET TRANSVERSALES

##### Relations hiérarchiques :



### **Relations transversales et externes :**

- ✓ Contacts directs et permanents avec les parents ;
- ✓ Relations permanentes avec les équipes éducatives et pédagogiques du territoire ;
- ✓ Relations fréquentes avec les partenaires sociaux et institutionnels du champ du handicap.

## **AUTONOMIE - CONTRÔLE**

- ✓ Le chargé de mission travaille en collaboration avec les équipes éducatives et pédagogiques du territoire, sous l'autorité du responsable de service ;
- ✓ Il/Elle dispose d'une autonomie fixée par le responsable de service.

## **LES ACTIVITÉS**

- ✓ **Coordonner la politique d'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs du territoire**
  - Participer aux réunions d'équipes pédagogiques et de suivi de la scolarité, créer le lien nécessaire à la prise en charge de l'enfant dans sa globalité
  - Constituer et animer un réseau d'acteurs éducatif du territoire favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap
  - Participer aux rencontres des réseaux professionnels et institutionnels départementaux de la question du handicap
- ✓ **Développer l'information et l'accompagnement des familles d'enfants en situation de handicap :**
  - Création d'outils de communication à destination des familles
  - Proposer des temps d'accueil des familles individualisées permettant de trouver des solutions d'accueil et d'accompagnement dans l'accès aux droits
  - Mettre des actions d'appui à la parentalité pour les familles dont les enfants sont en situation de handicap
- ✓ **Soutenir les structures et les équipes d'animation dans l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils :**
  - Etablir un lien avec les équipes pédagogiques permettant le suivi et l'accompagnement de l'accueil de l'enfant ;
  - Adapter les conditions d'accueil pour améliorer le bien-être des enfants en situation de handicap ;
  - Faire émerger des projets de travaux aménagements spécifiques à l'accueil des enfants (coin de retour au calme, jeux et socialisation, ...) ;
  - Proposer des contenus de formation à destination des équipes pédagogiques ;
  - Analyser les besoins de renforcement des équipes pédagogiques et proposer la mise en place de personnels supplémentaires pour améliorer l'accueil des enfants

*D'autres activités pourront être confiées à l'agent dans le cadre de circonstances exceptionnelles et pour répondre aux nécessités de service.*

## LES COMPETENCES

### **Les compétences techniques :**

- ✓ Avoir des notions approfondies dans l'encadrement d'enfants en situation de handicap ;
- ✓ Avoir des notions approfondies des dispositifs de compensation du handicap ;
- ✓ Connaître le développement psycho moteur de l'enfant ;
- ✓ Connaître et savoir mettre en œuvre les règles éducatives ;
- ✓ Connaître et savoir mettre en œuvre les règles de psychologie infantile et de psychologie de groupe ;
- ✓ Être capable de gérer les conflits entre enfants ;
- ✓ Être capable de repérer les signaux d'alerte de la maltraitance ;
- ✓ Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques d'animation de groupe ;

### **Les compétences relationnelles :**

- ✓ Être autonome, courtois(e), aimable, correct(e) (tenue et langage), ferme et logique ;
- ✓ Être capable d'accueillir les enfants, les parents ou substituts parentaux et être en mesure de recueillir les informations ;
- ✓ Être capable de participer et de savoir où se situer dans les dispositifs de compensation du handicap et dans un réseau professionnel ;

### **Les compétences organisationnelles :**

- ✓ Savoir respecter un planning et se tenir aux objectifs ;
- ✓ Savoir organiser son travail en fonction des objectifs déterminées par la hiérarchie ;

## LE PROFIL PROFESSIONNEL

### **Formation souhaitée :**

- ✓ Diplôme d'éducateur ou éducateur spécialisé
- ✓ Diplôme d'état ou Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS ou BPJEPS)

### **L'expérience professionnelle :**

- ✓ Expérience en milieu de l'animation exigée
- ✓ Coordination de projet dans le champ du handicap

### **Profil général de l'occupant :**

Porteuse de l'image de son employeur auprès des administrés, Le/La Chargé(e) de mission devra être expérimentée dans le champ du handicap. Il/Elle devra démontrer motivation, organisation et méthode dans son travail. L'agent devra faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité afin de piloter et mettre en œuvre la politique d'accueil du handicap portée par la collectivité.

Dans le cadre de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, le respect des obligations s'impose à tout agent public.

Recruteur :

Communauté de Communes Alpes d'Azur  
Maison des services publics - Place Adolphe Conil  
06 260 Puget-Théniers  
Tel 04 93 05 02 81  
[cautran@alpesdazur.fr](mailto:cautran@alpesdazur.fr)

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur

**Réponse attendue pour le mardi 17 août 2020**

Prise de poste envisagée : Lundi 31 août 2020